

LA MAITRISE D'OUVRAGE OÙ LA MAITRISE D'ŒUVRE

- . Ont-elles bien **informé les occupants** de leur accord pour intervention, des règles et gestes barrières à respecter ?
- . Une **communication générale** a-t-elle été faite avec affichage dans les parties communes ?
- . Des **personnes à risques** au sein des occupants se sont elles manifestées ?

CONTRÔLE PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES MCO DE LA MISE À JOUR ET CONFORMITÉ DE TOUTES LES PIÈCES ADMINISTRATIVES FAVORABLES À LA REPRISSE DU CHANTIER,

- . Le **PGC** a -t-il été mis à jour ?
- . Le **PGC** précise t'il bien les **règles de coactivité TCE** (circulation, cheminement) ?
- . La partie sanitaire, réfectoire a-t-elle été **revue à la hausse en respect des règles de distanciation sociale** ?
- . Le **PPSPS** modifié a-t-il été **transmis et validé** par le SPS ?
- . L'**OS de reprise avec prolongation de délai** a-t-il été transmis ?
- . La **répartition du surcout** a-t-elle été **évoquée** ?
- . Les **référents COVID 19 TCE** chantiers sont-ils identifiés ?

EXPLICATION PRÉCISE DES CONSIGNES PAR L'ENCADRANT AU CHEF D'ÉQUIPE ET AUX COMPAGNONS

notamment sur le respect des **gestes barrières**, du port des **EPI Covid-19**, de la **désinfection** du matériel, de la lecture du **PCA**...



EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELS ET CONSOMMABLES COVID-19

Pour la sécurité de ses salariés, la direction MCO à mis à disposition les EPI et consommables suivants (suivant stock) dont les besoins spécifiques sont à définir selon le type de prestation et la configuration du site :

- **Masque** chirurgicaux, FFP2, demi masque antigaz avec filtre à particule
- **Lunette et visière** de protection
- **Gants** à usage unique
- **Savon et Gel hydro alcoolique**
- **Lingettes** désinfectantes
- **Jerrican 10 Litres** avec Robinet
- **Thermomètre** frontal



LES DÉPLACEMENTS DES SALARIÉS DOMICILE/ ENTREPRISE/ LIEU DE TRAVAIL

sont en majorité effectués **seul** par véhicule, en cas de nécessité d'un trajet a deux dans un véhicule, **respect du port des EPI Covid-19**, si possible installation d'une paroi séparative type plexiglass



DÈS L'ARRIVÉE SUR CHANTIER

Le chef d'équipe ou le compagnon contrôle que les consignes imposées sont **applicables sur le chantier**, que les **conditions sanitaires** sont réunies et que **l'affichage des règles** de coactivité est présent.



POUR LIMITER LE RISQUE DE CONTACT AVEC DES SURFACES CONTAMINÉES

Dans la mesure du possible **éviter le contact** avec les poignées, rampes .. **désinfecter** les surfaces avant/après contact. Maintenir les portes ouvertes à l'aide de cale pour favoriser les accès. (En cas de prise d'ascenseur, désinfecter les boutons utilisés. La montée dans l'ascenseur se fait individuellement.).

Eviter la manipulation des boutons de lumières et de sonnettes sans protection et désinfecter à chaque contact.

Lavez vous les mains très fréquemment (eau + savon et gel hydroalcoolique).





ARRIVÉE CHEZ LE PREMIER CLIENT

Le premier compagnon doit sortir **équipé de tous ses EPI COVID-19**. (gants, masque, lunettes, lingettes désinfectantes ou équivalent, gel hydro alcoolique ou équivalent).



SONNER CHEZ L'OCCUPANT

et **se reculer à 1 mètre minimum** de la porte. Laisser le client se retirer à plus de 1 mètre permettant notre passage et écouter ses demandes en respectant la distanciation sociale.



POUR LA CO-ACTIVITÉ

Chaque entreprise doit se coordonner pour **ne pas se trouver dans la même pièce**. Chaque surface touchée doit être aussitôt **désinfectée**. En cas de travail dans la même pièce (cas exceptionnel) les compagnons doivent échanger pour garder la **distanciation sociale de minimum 1 mètre**.

Chaque entreprise doit porter **tous ces EPI Covid-19** lors d'une intervention en co-activité dans un logement en rénovation.



FAVORISER L'ISOLEMENT DES COMPAGNONS MCO

durant l'intervention, dans la mesure du possible, les occupants **restent à distance** dans une autre pièce du logement. Désinfecter les ouvrages posés ou les produits réparés une fois terminés. **Désinfection** de toutes les poignées, boutons ou toutes surfaces touchées avant le départ du logement.



L'APPROVISIONNEMENT DES MATÉRIAUX

doit s'effectuer avec une grue ou un chariot élévateur. Il doit y avoir un **homme seul** pour approvisionner et un **homme seul** pour réceptionner.



LE COMPAGNON DOIT PORTER AU MAXIMUM SEUL

Mais nous devons également respecter les **règles de manutention jusqu'à 35kg**. Ainsi, les deux compagnons doivent s'organiser pour porter ensemble les menuiseries en optimisant **la distance entre eux**. De plus, ils doivent limiter le port facial vis-à-vis de son collègue. Port du masque ou visière.



DÉSINFECTER

tous les produits que nous devons poser.



LES COMPAGNONS FIXENT LES PRODUITS À DEUX SI NÉCESSAIRE

en respectant les **consignes de distanciation sociale au maximum** et en gardant leurs EPI Covid-19. La finition se fait seul. La **désinfection des produits finis est obligatoire**.



POUR LES PRODUITS DÉFECTUEUX

En cas de **remplacement d'un accessoire défectueux** (serrure, poignée, volet...), celui-ci doit être **désinfecté** et descendu au camion pour être évacué dans la benne de DIB. aucun produit ne doit aller dans le recyclage.



DÉPOSER LA FEUILLE D'INTERVENTION

sur la table que vous avez précédemment désinfectée et **faire signer ce bon par le client avec son propre crayon**.



SALUER LE CLIENT À DISTANCE

et redescendre dans les mêmes conditions sanitaires que votre arrivée chez le locataire.



GARDER VOTRE MASQUE 4 HEURES

mais **retirer vos gants que vous mettez dans un sac fermé**. Passer ses mains au **gel hydroalcoolique**. Désinfecter son camion.



LES PÉRIODES DE REPOS ET DE RESTAURATIONS DOIVENT S'ORGANISER AVEC L'OPC ET LE RESPECT DES CONSIGNES CI-DESSOUS DOIVENT ÊTRE PARTAGÉES PAR TOUS LES INTERVENANTS.

- ✓  Respecter les horaires de prise de poste.
- ✓  Assurer la distance d'un mètre entre les personnes.
- ✓  Respecter le nombre de personnes autorisées dans les lieux de vie (vestiaires, réfectoire...).
- ✓  Se rendre dans les lieux de vie lorsque c'est son tour.
- ✓  Apporter sa gamelle et son thermos individuels.
- ✓  Se laver les mains fréquemment (eau + savon ou gel hydroalcoolique).
- ✓  Signaler si les produits pour se laver les mains sont manquants et si le nettoyage n'a pas été réalisé.

LA FIN DE JOURNÉE DEMANDE ÉGALEMENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :



- Désinfection de tout l'outillage



- Fermer le sac des lingettes de désinfection et tous produits susceptibles d'être contaminés. Faire un **double ensachage**. Déposer ces déchets dans le DIB et non dans les produits recyclables.



- Sortir du chantier avec ses **EPI Covid-19** en respectant les consignes **au niveau des horaires**.



- Désinfecter son camion.



- Mettre dans un **nouveau sac**, les lingettes, le masque, les gants et tous produits infectés. **Double ensachage** et mettre en déchet en DIB.

60°



EN FIN DE JOURNÉE

vous devez vous **déshabiller dans une pièce vous permettant de créer un SAS sans contact avec une personne de votre entourage. Mettre vos vêtements dans un sac fermé pendant 24 heures. Laver à 60°C...**



En cas de doute ou besoin de renseignement, n'hésitez pas à contacter le référent Covid-19 désigné. En cas de symptômes, stoppez immédiatement les travaux. Isolez-vous et contactez le service RH MCO :

. Anne-Sophie AUBERT > 06-88-65-23-45



ATTENTION AU RELACHEMENT !

Ce process se répète à chaque journée.

Protocole établi et validé le 23/04/2020 à Orvault par :

Franck DUTERTRE
Président

Olivier BOJU
Directeur d'Exploitation

Sébastien DECHARENTON
Directeur petits travaux

Julien ADJAL
Directeur Administratif et Financier

Laura MAHOT
Secrétaire du CSE